



# LE CODE DE VIE DE L'ÉCOLE

Judith Jasmin

*Des règles à l'image de nos valeurs !*

# Judith Jasmin



était un des piliers du **journalisme québécois. Femme libre et indépendante**, elle a parcouru le monde et a rencontré les figures les plus marquantes de l'histoire politique et culturelle. Ses reportages l'ont amené aux quatre coins du monde où elle a fait la connaissance de gens charmants aux cultures riches et diversifiées.

**Aujourd'hui**, notre école porte son nom. Une école où les cultures sont rassemblées pour apprendre ensemble, unis. Elle serait si fière de connaître tous et chacun de vous et surtout de voir à quel point vous êtes la fierté du monde d'aujourd'hui et de demain. Comme dans toute société, **un code de vie nous encadre et nous sécurise**.

Afin de vivre en harmonie à l'école Judith-Jasmin, d'y trouver un milieu sain et sécuritaire ainsi qu'un climat propice aux apprentissages, **tu as la responsabilité** de respecter le code de vie de l'école. Il te servira à développer tes compétences sociales et à devenir un citoyen responsable.

**Le code de vie s'applique à tout moment à l'école** (en classe, au gymnase, à la palestres, sur le terrain de l'école, dans les corridors, dans le transport scolaire, lors des sorties éducatives et des activités parascolaires).

**Tous les membres du personnel sont responsables de la gestion du code de vie**. Les adultes s'engagent à être tes modèles en lien avec les valeurs proposée et à intervenir équitablement. Nous comptons sur ta collaboration et celle de tes parents afin de te soutenir dans l'application des valeurs de notre code de vie.

# RÉUSSITE ÉDUCATIVE

★ *Je m'engage et je fais  
de mon mieux.*



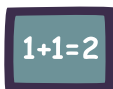
Je viens à l'école tous  
les jours et à l'heure.



Je fais des efforts  
soutenus.



Je demande de l'aide  
au besoin.



J'ai le droit de faire des  
erreurs et j'apprends de  
celles-ci.



Je m'implique et  
je participe activement.



J'utilise les stratégies  
et les outils mis à ma  
disposition.



J'accepte d'être aidé  
et guidé.

## ♥ BIENFAITS POUR MOI ♥



Je suis **fier de moi**.



Je me donne toutes les chances  
**d'apprendre** et de m'améliorer.



**Bienfaits** pour moi.

VALEUR AU CŒUR DE MA RÉUSSITE

# PERSÉVÉRANCE

# VIVRE ENSEMBLE

✦ *Je m'engage à être sensible et respectueux des autres à travers mon attitude, mes paroles et mes gestes.*



Je prends soin des autres.



J'inclus les autres en respectant les différences.



Je communique poliment et je suis courtois envers tous.



Je règle mes conflits de façon pacifique en utilisant les quatre étapes.

## ♥ BIENFAITS POUR MOI ♥



Je **contribue** à un climat agréable, respectueux et sécurisant.



Je développe des **relations harmonieuses** avec les autres.



**J'apprends à vivre en groupe** pour que tout le monde ait sa place et se sente bien.

VALEUR AU CŒUR DE MA RÉUSSITE  
**BIENVEILLANCE**

# ENCADREMENT

★ *J'adopte des comportements responsables et sécuritaires pour moi et pour les autres.*



Je me déplace calmement et de façon sécuritaire.



Je respecte les règles des jeux et les zones sur la cour d'école.



Je cesse mes activités aux moments prévus et je me dirige aux endroits désignés par les adultes.



Je respecte les consignes données par les adultes et les animateurs.

## ♥ BIENFAITS POUR MOI ♥



Je contribue à un **climat sécuritaire** en prévenant les accidents et les conflits.



**Je participe** au bon déroulement des activités.



J'apprends à **vivre en société** et à devenir **responsable** de mes actions.

VALEUR AU CŒUR DE MA RÉUSSITE  
**SENS DES RESPONSABILITÉS**

# SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

✦ *Je fais de bons choix pour mon bien-être.*



**Je participe aux activités proposées.**



**Je suis ouvert à essayer de nouvelles activités éducatives, sportives et culturelles.**



**Je porte des vêtements appropriés aux saisons et qui me permettent de réaliser toutes mes activités.**



**J'adopte de saines habitudes de vie (hygiène, alimentation, sport, sommeil, temps d'écran, etc.)**

## ♥ BIENFAITS POUR MOI ♥



**J'éprouve du plaisir dans les activités à l'école.**



**Je développe ma confiance et une image positive de moi.**



**Je connais mieux mes forces, mes goûts et mes passions.**



**Je me sens bien et j'ai une bonne santé.**



**Je découvre de nouveaux intérêts.**

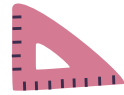
VALEUR AU CŒUR DE MA RÉUSSITE  
**ÉPANOUISSEMENT  
PERSONNEL**

# QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

★ *Je m'engage à prendre soin de mon environnement, du matériel et de la nature.*



Je prends soin de mon école (jeux, matériel, mobilier, lieux, etc.).



Je respecte le matériel d'autrui.



J'adopte des comportements écoresponsables: réduire, recycler, réutiliser et composter.



Je protège la nature (plantes, animaux, etc.).

## ♥ BIENFAITS POUR MOI ♥



J'évolue dans un milieu sain et propre.



J'ai accès à davantage de matériel en bon état.



Mes gestes ont un impact positif sur l'environnement.

VALEUR AU CŒUR DE MA RÉUSSITE

**RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA NATURE.**

**À l'école Judith-Jasmin, toute manifestation de violence ou d'intimidation est interdite en tout temps**, et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux et lors de l'utilisation du transport scolaire. Le protocole du plan de lutte de l'école sera appliqué pour tous les gestes de violence et d'intimidation.

**La Loi sur l'instruction publique (LIP) du Québec définit l'intimidation et la violence comme suit :**

## INTIMIDATION



« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. »

(L.I.P. Art 13, 1.1 O, 1988, c. 84, a. 13; 2012, c. 19, a. 2.)

## VIOLENCE



« Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique. »  
(L.I.P. Art 13, 30 1988, c. 84, a. 13; 2012, c. 19, a. 2.)



# BANQUE DE MESURES DE SOUTIEN, DE CONSÉQUENCES ET DE SANCTIONS

L'application des mesures de soutien, des conséquences et des sanctions s'effectuera à la suite de l'analyse :

- ✦ Du portrait et des besoins de l'élève ;
- ✦ De la nature et de la fréquence du comportement adopté ;
- ✦ De la gravité de l'événement qui repose sur :
  - Les conséquences de l'événement : l'impact et les torts causés ;
  - Le contexte de l'événement : l'ensemble des circonstances associées à l'événement.



Les interventions visent à mettre en lumière les besoins de l'élève, de déterminer les interventions les plus susceptibles de l'aider et de planifier des mesures de soutien.

## MESURES DE SOUTIEN

- ✦ Avertissement (verbal ou écrit)
- ✦ Rappel de la règle et du comportement attendu
- ✦ Retour sur le comportement attendu et recherche de solutions avec l'élève
- ✦ Enseignement du comportement attendu
- ✦ Renforcement du comportement attendu
- ✦ Soutien au développement des habiletés sociales
- ✦ Rencontre avec un adulte de l'école (enseignant, technicien en éducation spécialisée, éducateur du service de garde, etc.)
- ✦ Communication et collaboration régulières avec le parent
- ✦ Rencontre entre l'élève, son parent et un adulte de l'école
- ✦ Réalisation d'un geste de réparation (doit demander du temps, des efforts et doit être en lien avec le geste posé)
- ✦ Soutien offert à l'élève lors de l'accomplissement d'un geste de réparation
- ✦ Réalisation d'un travail personnel en lien avec le comportement attendu
- ✦ Feuille de défis permettant à l'élève une lecture plus objective de ses comportements
- ✦ Référence à des services externes (organismes communautaires, CLSC, Répît-Conseil, etc.)
- ✦ Soutien individuel à fréquence rapprochée
- ✦ Contrat d'engagement de bon comportement
- ✦ Implication des agents communautaires du SPVM
- ✦ Mise en place d'un plan d'action ou d'un plan d'intervention scolaire
- ✦ Etc.

## CONSÉQUENCES

- ✦ Excuses verbales, écrites ou illustrées
- ✦ Réflexion par écrit ou illustration de la situation
- ✦ Reprise du temps perdu
- ✦ Retrait de privilèges
- ✦ Retrait temporaire d'une activité
- ✦ Retrait de classe ou d'un groupe
- ✦ Déplacements limités, retardés ou supervisés
- ✦ Retrait de tout objet ou accessoire dangereux ou illégal
- ✦ Remboursement ou remplacement du matériel
- ✦ Travaux communautaires
- ✦ Etc.

## SANCTIONS

- ✦ Suspension interne
- ✦ Suspension externe

# LE CODE DE VIE DE L'ÉCOLE

Judith Jasmin

Des règles à l'image de nos valeurs !



J'ai pris connaissance du code de vie et je m'engage à le suivre.